

Caf de l'Essonne

### caf•fr



## Vous louez à des étudiants

#### L'attestation de loyer

Pour faciliter la saisie de la demande d'aide au logement de votre locataire sur caf.fr, transmettez lui à son entrée dans le logement une attestation de loyer complétée. Ainsi, votre locataire aura tous les éléments pour bénéficier rapidement de sa prestation.

Une attestation bien complétée garantit un traitement rapide du dossier.

- Votre raison sociale et SIRET doivent être ceux déclarés au RCS
- Vos coordonnées de contact sont impératives pour nos échanges

Indiquez le nom, prénom et l'adresse complète et précise de votre locataire, ainsi que la date d'entrée

Ne pas confondre chambre meublée et colocation :

Chambre : logement composé d'une pièce unique et sans WC à l'intérieur

Colocation: cosignature d'un même bail ou signature de plusieurs baux par au moins 2 personnes constituant des foyers distincts et occupant le même logement. La vie en couple n'est pas une colocation

Indiquez la surface totale du logement y compris en cas de colocation

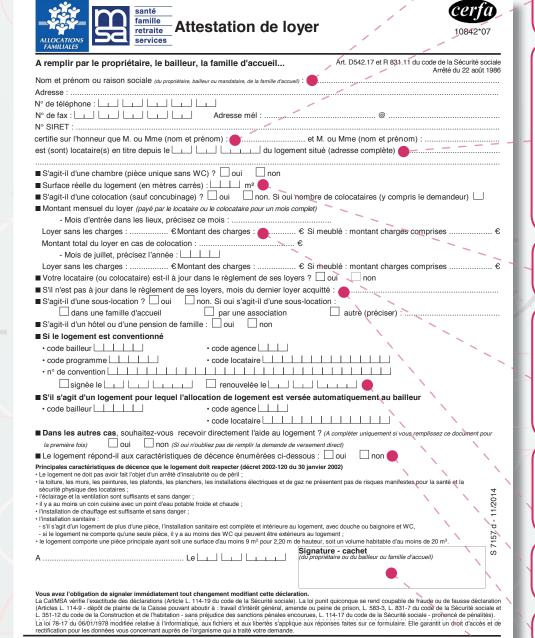
Si AL non meublé ou APL: le montant du loyer (mois complet) constitue le net payé par le locataire, hors charges, hors garage et dépendances et hors taxes diverses. Si AL meublé : le loyer est à déclarer avec ses charges

Cochez obligatoirement une des deux cases. Si votre locataire n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, pensez à indiquer le dernier mois acquitté

Si le logement est conventionné, toutes ces informations sont essentielles au calcul du bon droit

Il est obligatoire de compléter cette rubrique

N'oubliez pas de signer et d'apposer votre cachet



Date demande : 27/01/2017

PAGE 1/2

IDX W 5002503 W -

#### L'attestation de résidence en foyer

À compléter par les bailleurs (étudiants) ayant le statut de résidence universitaire.

Ce statut est lié à la délivrance d'une autorisation spécifique fournie par le représentant de l'État dans le département.

Attestation de résidence en foyer		
A remplir par le gestionnaire de l'établissement.  Nom et adresse de l'établissement :		
N° de téléphone :		
N° de fax:		
N° SIRET :		
Nature ☐ foyer de jeunes travailleurs ☐ foyer de travailleurs migrants ☐ résidence sociale		
de l'établissement maison de retraite centre d'hébergement pour handicapés centre de soins longue durée Autre résidence (préciser):		
résidence universitaire non Crous  résidence universitaire Crous, dans ce cas s'agit-il :  d'une chambre  d'une chambre réhabilitée  d'un studio créé après réhabilitation		
Je soussigné(e) M./Mme		
certifie que le demandeur (nom et prénom) :		
est présent dans mon établissement depuis le		
et supporte une dépense de logement depuis le		
Surface du logement (en mètres carrés) : LLL m² Nombre de personnes résidant dans ce logement L		
■ S'il s'agit d'un foyer non conventionné : montant de la redevance pour un mois complet		
S'il s'agit d'un foyer conventionné (hors résidences universitaires) :		
N° de la convention		
Signée ou renouvelée le L. L. L. L. L. L. Equivalence de loyer et de charges locatives €  Premier mois de redevance complète		
Pour les foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales conventionnées :   neuf ou avec travaux   sans travaux		
■ S'il s'agit d'un foyer conventionné ou d'une résidence universitaire Crous		
• code bailleur		
code programme		
■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ?(A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour		
la première fois)  OUI On (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de versement direct)		
Je m'engage à signaler à la Caf ou à la MSA tout départ définitif et toute inoccupation dépassant 4 mois		
A		
Signature et cachet (nom et qualité du signataire)		
Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.		
La CalificA vierille l'executivide des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loj punit quiconque se rend coupable de fraude ou de lauses déclaration (Articles L. 114-9 dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3. L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourses, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités). La loi 78-17 du 050/11978 modifiée rélative à l'informatique, aux richiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle gearnit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a trafté votre demans.		
Domanda da varrament di cat da Unida		
Demande de versement direct de l'aide au bailleur ou au gestionnaire S'il le souhaite, l'allocation de logement peut être versée directement au propriétaire-bailleur ou au gestionnaire. Dans ce cas elle est		
déduite du montant du loyer ou de la redevance.		
Pour faire cette demande, le logement (hors foyer) doit répondre aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002).		
Le bailleur ou le gestionnaire désigné ci-dessous demande que les paiements de l'aide au logement de son locataire ou du résident lui soient versés directement (Joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne).		
Alellll		
Signature - cachet		
(du bailleur ou famille d'accueil ou gestionnaire de l'établissement)		
mplacement réservé à la Caf Date demande : 27/01/2017		
PAGE 2/2 IDX W 5002503 W -		

- Votre raison sociale et SIRET doivent être ceux déclarés au RCS
- Vos coordonnées de contact sont impératives pour nos échanges

Bailleur ayant obtenu du représentant de l'État au niveau du département une autorisation spécifique

Indiquez le nom, prénom et l'adresse complète et précise de votre locataire ainsi que la date d'entrée dans le logement

Indiquez la surface totale du logement y compris en cas de colocation

Y compris le locataire

Le loyer est à déclarer pour le logement meublé avec ses charges

Si le logement est conventionné, toutes ces informations sont essentielles au calcul du bon droit

N'oubliez pas de signer et d'apposer votre cachet

#### **Quelques notions**

- Ne confondez pas colocation et vie maritale
- Le tiers payant permet de sécuriser le paiement d'une partie du loyer, vous pouvez le demander *via* la demande de versement direct





# Vous déclarez un changement concernant votre locataire

Type de demande	Mode de communication	
	Bailleurs en réseau	Bailleurs hors réseau
Départ d'un logement et fin de bail	Par échange réseau	Dès le mois d'août vous effectuerez ces démarches sur le caf.fr « offre bailleurs »
Quittance de juillet		
Impayé de loyer		
Colocation		

#### **Nous contacter**

- Mon compte partenaire «rubrique Cdap» pour les bailleurs sociaux (mon-compte-partenaire.cafevry@caf.cnafmail.fr pour tout renseignement sur Cdap)
- « Mon compte partenaire » rubrique « offre bailleurs » pour les bailleurs hors réseau (à compter d'août 2019)
- Par courrier: Caf de l'Essonne TSA 21131 – 91013 ÉVRY Cedex en précisant le service concerné.